

Sur l'évolution de Marseille et quelques luttes urbaines : Les enjeux du Centre ville de Marseille

Revue Région Citoyenne 1993

" Marseille est à la croisée des chemins . Sa situation économique et sociale exige des réactions énergiques . Son territoire offre des opportunités foncières indéniables , et tout cela donne le tournis aux responsables . C'est particulièrement vrai pour la Ville ...Mais nulle hiérarchie des problèmes n'apparaît véritablement , nulle mise en cohérence des projets les uns par rapport aux autres , si ce n'est la volonté de faire un peu dans le centre , un peu dans le Nord , un peu dans le Sud , un peu dans l'Est , pour contenter tout le monde . Tout se passe comme si les !opportunités foncières et les projets étaient autant d'éléments d'un vaste jeu de Monopoly .. "

Michel Anselme (in Rapport de la Mission Interministérielle Masson , publication Août 1993 ,)

Il n'est pas aisé de lire quelles sont les perspectives des pouvoirs publics dans le déluge croisé de décisions et annonces d'intentions de remodelage des fonctions de la Cité , en particulier de son Centre . Non seulement parce que se mélangent souvent décisions réelles (la construction des parkings ,le tunnel Prado-Carénage et celui de la Joliette ,etc.) , construction de cadres juridiques formels sous-tendus par des non-dit (le P.O.S.) , et effets de discours proclamatoires (Le Centre de Gros de l ' Alcazar , le défunt projet Botha Porte d ' Aix) ou en projet (le Grand Projet Urbain sur Saint André - plan d'Aou , les Abattoirs à Saint Louis , Euroméditerranée , etc.)

Mais surtout parce qu'aucun des grands acteurs reconnus , chambre de Commerce et d' Industrie , Mairie , investisseurs , ne semble avoir de projet ni de vision globale pour la Ville : tout au plus chacun avance ses pions , au gré de ses intérêts et des opportunités du moment , comme le formule si brillamment Michel Anselme dans un de ses derniers écrits .

La cohérence factuelle qui peut se dégager , si tant est qu'il y en ait une , ne peut se déchiffrer que par l'analyse croisée des décisions et de leurs non-dit; C'est souvent au travers des résistances des populations , des réactions du tissu associatif dans ses actions pour le droit au logement , le développement des équipements sociaux, ou des transports en commun ,que se découvrent les cohérences et les incohérences des pouvoirs publics ; Cette cohérence ne ressort pas du discours public ni du débat , pour la bonne raison que le débat démocratique sur le devenir de la Ville de Marseille elle-même est inexistant ; pour le plus grand bien des pouvoirs , la **politique** sur la cité est moribonde .

1 . Les fractures de la Ville :

On partira du postulat que dans la situation de crise de cette ville , une course de vitesse est engagée entre les politiques d'intégration et les facteurs " naturels " de désagrégation sociale , avant tout l'exclusion par le chômage , mais aussi par l'échec scolaire et la segmentation sociale et spatiale de la Ville (voir M.Anselme et M. Peraldi , "Les urbanistes dans le doute" , Peuples Méditerranéens N° 43).

Qu' à Marseille ,la fracture sociale se double d'une fracture spatiale Nord - Sud , le nord cumulant les signes de la relégation par l'assignation à résidence et de l'exclusion (Le revenu par habitant est moitié moindre et le taux de chômage le double - 28 % - de ceux des quartiers Sud) , lieu de vie de populations "désignées" par leur origine ethnique , leur apparence physique , leur lieu de résidence , mais aussi "désignées " par les discours discriminants dont ils sont l'objet (voir notamment l'analyse catastrophique de P.Rastoin , Maire du 13-14, sur les concentrations de communautés étrangères ,in Revue Marseille , Août 1992) .

Qu' à Marseille ,pour des raisons historiques , une génération particulière , celle des jeunes français issus de l'immigration arrivant massivement en age de prendre rang sur le marché (du travail , du logement) , concentre sur elle les facteurs de l'exclusion . Que la réussite de son intégration ou , au contraire , l'aggravation de son exclusion par les "lois naturelles " du marché et de la reproduction des segmentations sociales par les institutions étatiques est un des enjeux majeurs de l' explosion à moyen terme de la Cité ou de sa régénération .

Le centre et Belsunce :

Qu'enfin le Centre Ville , lieu multifonctionnel , lieu de vie où se croisent ceux du Nord et ceux du Sud , lieu central de la vie démocratique , est vécu par les décideurs comme l'antithèse du Centre Directionnel rêvé et souhaité (propre , net , fonctionnel).

Non seulement parce qu'une population de couches moyennes et populaires y vit et y reste ,entravant les projets des décideurs (cf. plus loin la question des horodateurs et celle de la R01) , mais surtout parce que Belsunce - Noailles continue , malgré deux décennies de politiques publiques visant à l' "assainir " , d'être avec le Panier le lieu d'arrivée et de concentration des primo-génération d'immigrants .

Cette présence est vécue comme un obstacle décisif aux ambitions de " Grand Centre Directionnel , censé donner à Marseille un avantage décisif dans ce qui est vécu comme une " guerre économique " avec Barcelone et Gênes pour la maîtrise des flux commerciaux en Méditerranée occidentale .

Source de tous les fantasmes sécuritaires , emblème négatif sur lequel s'est construit le discours du Lepénisme à partir de 1985 sur la " reconquête de Belsunce " , ce quartier fait aujourd'hui consensus pour tous les appareils politiques : pour que le Centre revive , pour que les couches moyennes supposées parties reviennent , cette poche de pauvreté et d'immigration doit disparaître.

Comme le dit le mensuel de la Mairie , " Le premier objectif du Plan est de rendre à la Canebière un visage **sécurisant , propre , moderne et accueillant** , qui incitera la population et les investisseurs à **reconquérir** ce lieu " . (Marseille Le Magazine N° 18 , Oct. 1991) . Tout est dit , tant par le choix des mots que l'ordre des priorités .

2 . Quelques constats sur le Centre : son image , sa crise , ses non-dits.

L'image du centre : Notre belle Canebière

" En matière d'image , on ne peut accepter que la principale artère de notre ville , celle qui a la plus forte connotation dans l'esprit des marseillais , soit dégradée telle que nous la voyons à l'heure actuelle " (A. Hini , Premier Adjoint ; l' Eveil , 7 Juin 1991)

Le discours public sur la "reconquête " de la Canebière est à de ce point de vue éclairant ,par la désignation des commerces populaires "bas de gamme " comme responsables de sa mauvaise image .

Population rêvée , population niée :

Les pouvoirs publics et privés vivent un vieux mythe mobilisateur , qui est une constante depuis la " grande époque " du Defferisme : le retour dans la ville , surtout son Centre , des couches aisées parties dans les pavillons des communes environnantes ; des couches supposées être de meilleurs consommatrices , payeuses d'impôts , bref plus présentables que la population actuelle du centre . La référence au retour du "cadre supérieur " (dynamique , cultivé , français ...) est de plus en plus explicite , tant dans l'aménagement des espaces que le zonage de la ville .

La population non-dite :

De ce discours , une catégorie est complètement évacuée : les couches d'employés , ouvriers , commerçants , retraités qui y vivent réellement ; et parmi ceux-ci , un groupe particulier qui vit une éradication radicale du discours : la population immigrée de Belsunce , habitant les immeubles souvent bourgeois abandonnés ,dans tous les sens du terme , par leurs propriétaires , et qui vit dans ce qui est devenu "de fait" un parc social privé (et en partie municipal) . Elle y vit parce qu'elle y trouve à la fois de loyers peu chers , des commerces populaires , et des réseaux de solidarités concrètes . Niée du discours , elle est pourtant l'objet de politiques concrètes (souvent contradictoires) visant à la faire disparaître de ce lieu .

Quand aux commerces de proximité et à l' "hypermarché du Maghreb " ils sont vus négativement , bien que chaque acteur sache parfaitement que cet hypermarché a été la principale source de richesse commerciale de Marseille dans la dernière décennie . Les projets étaient imprécis en Septembre 1989 , lors de la présentation des " 50 Projets de Vigouroux " : " Un Plan d'action en **faveur des commerces** est en préparation " .; Ils se transforment en projet d'évacuation dans le " Plan Canebière " d' Octobre 1991 : " Il faut relever le niveau d'ensemble de l'appareil commercial . Il faut **provoquer la disparition** ou encourager l'évolution des magasins d'habillement et de chaussures et des grands magasins bas de gamme , des sex - shop , cinémas X , salles de jeu et de la petite restauration rapide " et plus loin : " il est nécessaire d'assainir les secteurs qui contribuent à donner une image d'insécuritéde sécuriser le déplacement des piétons "(Marseille le Magazine , Oct . 1991)

Le départ tant de la population immigrée que de l' " hypermarché " vers un "ailleurs" incertain , sont pensés comme un préalable à la "renaissance " du Centre . Comme le montre bien cette citation , les couches populaires " de souche " marseillaises , consommatrices de " chaussures bas de gamme" et de "restauration rapide " , sont **englobées** dans la négation .

Ces préalables conditionnent manifestement , tant aux yeux des investisseurs que des pouvoirs publics , la réalisation des gigantesques projets privés- publics d'investissements immobiliers dans le Centre , notamment le projet Euroméditerranée . Le décalage entre la ville réelle et la ville projetée est manifeste ; Mais les outils et axes qui se mettent en place , en accentuant le zonage fonctionnel de la ville , vont la transformer profondément .Mais avant d'y venir , on se permettra un détour par les bancs publics ;

Histoires de bancs publics .

Le " Comité Plaine " (C.S.F., Rendez- vous au Quartier , C.I.Q.) , organise depuis deux ans pétitions sur rassemblements pour que la Plaine soit réaménagée en "place à vivre " ,au profit des habitants , une aire de jeux , de vie , de promenade .

S. Gallix , Maire du Secteur , répond dans un premier temps , en 1992 , à la demande de concertation : " Nous allons lancer un Concours International d'Architectes". Puis , devant la mobilisation du quartier , finit par "concerter" et accepte , notamment , la piétonisation complète de la Place , la réinstallation des jeux d 'enfants , etc . ; mais la mairie refuse la réinstallation des bancs publics qui ont disparu , parce qu ' "il s attirent les clochards " .

Discours marginal ? Pas du tout , si l'on lit le compte-rendu du Conseil Municipal d'Octobre 1993 : interpellé sur le réaménagement de la Place Général De Gaulle , qui fait face à la Chambre de Commerce et au nouveau jouet de ' "Institut de la Mode" ,R.P.

Vigouroux répond : " Nous avons soigneusement étudié l'aménagement de la Place de façon à y empêcher la réinstallation des clochards " (Le Provençal ,) .

Triple et terrible occultation dans cette petite phrase : de la pauvreté et des exclus ,qu' on ne veut plus voir ; des résidents ,dont le droit à s'asseoir sans payer ,pendant que les gosses jouent est nié ; enfin , de la nécessité même d'une concertation démocratique avec les résidents .

Révéléateur aussi du niveau de réflexion des élus ; leur modèle positif d'une place sans bancs ni S.D.F. ,c'est la désolante et vide Place D' Estienne d' Orves ; l' espace public vacant y a ensuite été privatisé par les cafetiers ; on peut s'asseoir aux terrasses , en payant .

3 . La redéfinition des espaces dans le centre :

Suréquipements structurants , misère des équipements sociaux :

Un soir d'automne 1992 . embouteillage monstre , étrange activité Rue d ' Aix : enfants et animateurs du Centre Social Belsunce peignent la chaussée en rose pour se faire entendre ; ils veulent un espace de loisirs .

La réduction criante des réservations pour équipements publics dans le P.O.S. coïncide avec une crise aiguë de saturation des services publics de proximité :

Une seule crèche publique dans Belsunce , de capacité réduite . Les écoles primaires et maternelles des Abeilles , des Bergers , de Chabanon , de Korsec totalement saturées ,dont parents et enseignants manifestent régulièrement pour obtenir des décisions d'investissement à la hauteur . Dans Belsunce , un Centre Social qui fait le plein d'enfants déshérités auquel la municipalité refuse obstinément la mise à disposition d'un espace vert et aéré .

Est - ce le "manque d'argent ?

Est - ce que la Ville n'investit pas dans le Centre ? Justement si : Dans l' immeuble "Muriel" (pour la communication) , dans l' Espace Mode (pour " l' Institut International de la Mode " de Marylin , au minimum 65 M.F.) , dans la Cité de la Musique , dans le Musée César (70 M.F.) , dans le Palais du Pharo (Centre de rencontres Euromed , 200 M.F. ?...) , dans l' IUFM Canebière ; en bref à l'exception de l' IUFM , et de la Faculté de Sciences Economiques (35 M.F.) beaucoup d'investissements "d'image" , destinés à "valorise l'image du centre-ville".

Par ailleurs , la Ville fait réaliser par des concessionnaires privés des équipements de voirie structurants qui , mis bout à bout , tendent à gommer le caractère multifonctionnel de l'hyper-centre au profit de la fonction commerciale et de transit . Malgré sa crise

financière , elle engage d'énormes investissements autour du Port (Tunnel Joliette , 250 M.F.) , dont l'urgence est tout sauf évidente . Le seul équipement social d'ampleur de la décennie ,la maison d'accueil pour personnes âgées (MAPA) n'a d'ailleurs pas été réalisé par la Ville , mais par le Conseil Général .

Quel est le lien entre cette débauche d'investissements culturels (ou pseudo - culturels) , qui mobilisent l'essentiel des maigres capacités d'investissement de la Ville ,la Construction de voies et Parkings concédés , et le déficit d'équipements sociaux pour la population résidente ?

La maîtrise du foncier : le sens de la vente du patrimoine municipal

Une première réponse est donnée par l'inversion de la politique foncière de la Ville : celle-ci a acquis dans les deux dernières décennies un important patrimoine foncier , au point de posséder environ la moitié du Panier et de Belsunce . L'ambition était à la fois de contrôler l'évolution de ces quartiers , et par opérations successives de les réhabiliter ; la ZAC de Ste Barbe en est le produit . Mais à défaut tant d'investissement public (ou de volonté) que de suivi du privé , l'opération s'est engluée ; le patrimoine à réhabiliter s'est au contraire dégradé ; du point de vue locatif , il a accueilli les laissés - pour - compte d'autres opérations (Ste Barbe) ; Ce parc **public municipal** (bien que juridiquement patrimoine privé) est devenu , comme le reste du parc privé , une zone d' **habitat social de fait** , qui abrite environ 800 ménages , souvent pauvres ;

Or ce qui devait - devrait- être le fer de lance d'une réhabilitation du secteur a fait l'objet d'une politique d'abandon progressif (gel des rénovations à partir du milieu des années 80) , puis en 1990 -91 d'une inversion complète :

Pour contribuer à désendetter le Municipalité , la mise en place de l'outil de gestion de ces 2000 via " Marseille Habitat " a été orientée vers la **revente en l'état** d'un à deux tiers du patrimoine . Ce qui peut paraître comme une simple logique "financière" a un sens vis-à-vis de l'habitat social : c'est le renoncement à une politique de réhabilitation pour les habitants **actuels** (un des premiers soucis de Marseille habitat a d'ailleurs été de faire dresser la liste des occupants à évacuer : 92 noms ..; à consonance étrangère (cf. P.V. du Conseil de Direction de M.H. de Novembre 1992). Quand à la logique de ce qui doit être vendu ou gardé , elle est laissée à l'appréciation des acquéreurs selon la rentabilité de l'opération .

l' OPAH Canebière ...

Cette même logique explique le refus de la Mairie de réaliser , comme le proposaient les services de l' Etat , une véritable Opération Programmée de Rénovation de l'Habitat dans le secteur Canebière ; La Ville a préféré un faible taux de subventionnement de l' Etat à un contrôle possible sur le niveau des loyers après réhabilitation ; le résultat est là : l' O.P.A.H. Canebière n'a pas démarré .

La Ville se refuse de même à participer financièrement au Fonds de Solidarité Logement mis en place par la Loi Besson , tout en mettant l'accent sur la construction de logements étudiants dans le centre . Le logement social dans le Centre n'est pas son souci ;

Le plan de circulation du centre : une pompe aspirante à voitures

" Avec le Prado - Carénage , je suis direct aux 3 J" publicité pour les " 3 Jours " des Galeries Lafayette , Octobre 1993.

Le Plan de Circulation qui prend forme est cohérent avec ces orientations : le projet d'extension du stationnement payant sur l'ensemble de l'hypercentre rendra plus chère pour les résidents l'utilisation des transports en commun que celle de la voiture ; il doit être lié à la construction de treize parkings concédés centraux (cinq réalisés , huit en projet) , et à la livraison en septembre 1993 du Tunnel Prado - Carénage ; celui - ci a une utilité incontestable pour les liaisons Nord - Sudmais il est livré avec une voie de débouché en plein Vieux Port .

Mis ensemble , ce Plan va renforcer la segmentation sociale de la ville et , en matière de circulation aggraver la congestion et la pollution du centre en mettant plus de voitures en circulation quotidienne ; il dessine bien un autre Centre , vidé de ses habitants actuels , orienté sur les fonctions de services et commerce (voir "Quel Centre Ville ? " , P. Lacoste , L' Eveil 30 Oct. 93)

La fonction du nouveau P.O.S. :

Marseille , qui a perdu cent mille habitants en dix ans , s'est dotée en 1993 d'un nouveau Plan d'Occupation des Sols qui peut être caractérisé en trois directions : spécialisation des espaces , réduction des réservations pour équipements publics , densification des possibilités de bâtir (de "libérer l'investissement " , comme il est joliment dit). Plus une innovation en matière de "mise entre parenthèses " du jeu démocratique: les dix "zones de projet " (450 Hectares) qui sont autant de "jokers" dans les mains de la municipalité pour gérer les dossiers au coup par coup au gré des investisseurs sans contrôle démocratique des habitants , par le biais de procédures de Z.A.C. .

Le projet initial de rendre constructible une partie des Calanques a été abandonné , sous la pression des 50 000 pétitions obtenues pas les associations de défense de l'environnement .

Mais la densification du Centre , autorisée par le nouveau P.O.S. , est passée quasi inaperçue . La suppression du COS dans l'hypercentre n'a pas de sens pour les actuels résidents , sinon de réduire les possibilités d'aides à la réhabilitation pour les propriétaires ou accédants . En revanche , en multipliant les mètres carrés constructibles sur un sol donné , elle permettra aux futurs opérateurs de Joliette et Belsunce d'avoir les mains libres et de retrouver des " marges " .

La redéfinition des fonctions du Centre ne peut se comprendre sans un aperçu des projets autour du port , et au-delà des projets urbains sur la cité .

4 . L ' incidence des grands projets et des démolitions .

Le déplacement du port , les tunnels Joliette

Les projets d'investissement du Port Autonome , visant à rénover les quais d'accueil passagers et marchandises (Corse , Maghreb) en une vraie gare maritime moderne s'accompagnent d'un déplacement de l'ensemble vers le Nord , à hauteur d'Arenc . Cela permet un desserrement et une meilleure accessibilité à l'autoroute du littoral , et donne sens au projet de voie rapide Arenc - Prado - la R 01 - destiné aux poids lourds , voir maintenue au P.O.S. malgré l'hostilité des milliers de riverains et le double - emploi manifeste avec la voie de contournement de Marseille (L2) .

Mais cela libère aussi l'espace maritime frontal au quartier du Panier (actuel Quai J4 et parking) , près d'une dizaine d'hectares qui sont depuis longtemps l'objet de la convoitise des bâtisseurs et de la Chambre de Commerce (voir les multiples versions du projet

"Thétys " depuis 1985) pour y implanter le "front de mer " dont Marseille a parait - il besoin pour se mesurer avec Nice ou Cannes ;

La réalisation des souterrains sous le secteur Dames - Joliette a une fonction affichée , qui est de terminer la liaison Prado Carénage - Autoroute Nord , mais aussi pour fonction inavouée de préparer la valorisation immobilière du "front de mer" .

Euroméditerranée , nouvel Eldorado

Cette valorisation trouve son pendant dans le projet actuel "Euroméditerranée" d' "Un Million de mètres carrés de bureaux et de résidences haut de gamme " qui prévoit la démolition - reconstruction du triangle Saint Charles - Joliette - Arenc ; Pour retrouver un projet d'aussi grande ampleur , un tel Eldorado pour les investisseurs , il faut remonter à l'opération de la Rue de la République au Siècle dernier . Que cela passe par le déplacement d'au moins 10 000 habitants dont , démocratie réduite aux acquêts oblige , l'avis sera demandé à posteriori ,ne semble pas poser problème aux décideurs . La modification en 1993 du Plan d'Occupation des Sols , qui supprime dans tout l'hypercentre les limitations de Coefficient d'occupation des sols (ne reste que la limite de hauteur à 24 mètres , et encore peut-elle disparaître dans une opération Z.A.C.) prend tout son sens dans le cadre de cette opération .

Par ailleurs , par sa démesure même - c'est plus de mètres carrés de bureaux que la Z.A.C. Paris- Seine Rive gauche - , le projet pose problème de la "fatalité" des mutations internes de la structure productive et du salariat marseillais . Cette Ville portuaire , qui n'a de sens que vis - à - vis des échanges avec la Méditerranée , doit - elle accepter la "main invisible " , la fatalité du marché qui la conduit à détruire sa structure industrielle productive (dernier en date , la liquidation judiciaire de Sud Marine , 600 emplois , fin 1993) pour ne produire que des services ? Les pouvoirs publics doivent - ils accompagner cette " stratégie tertiaire " ?

Globalement la ville projetée prend réalité , par touches .

Saint André , le Grand Projet Urbain : la démolition de Plan d'

Aou

Le desserrement des entreprises et entrepôts souvent à l'étroit du périmètre " Euromed " peut se réaliser vers le nord si le Grand Projet Urbain (G.P.U.) prend forme ;

Ce projet envisage une véritable restructuration du secteur Trois Cités - Saint André , recousant le tissu urbain , intégrant le relogement sur un large secteur des habitants de plan d'Aou , mettant en place les équipements publics et les voiries pour transformer des lieux de relégation en " quartiers de la Cité " . Issu de la réflexion de la " Mission Interministérielle Marseille " (dite Mission Masson) , ce projet est antinomique des objectifs initiaux de la Mairie ;

Celle - ci , sous la pression du groupe Tréma - G.M.F., opérateur du futur hypermarché de St André , a voté la démolition - reconstruction sur place de la cité - ghetto de Plan d'Aou , promettant à tous les habitants (1900) un relogement ; dans la pratique , la Mairie et les logeurs H.L.M. s'orientent vers l'évacuation vers un incertain "ailleurs " d'environ quarante pour cent de la population actuelle ;

L' issue de ce bras de fer sera décisive tant pour la cohérence globale de la Cité que du point de vue du droit au logement des populations pauvres captives des Quartiers Nord : à savoir si la ville deviendra une somme de quartiers antagoniques et une addition de communautés , se refermant devant le blocage des processus d'intégration ;

Et dès lors , cette "main gauche " de l' Etat , qui "soigne" les 18 000 R.M.I stes , les 65 000 chômeurs , les 10 000 exclus du logement , ne pourra plus rien face à la "main droite " qui sélectionne , broie et exclut .

Les démolitions de logements sociaux : Belsunce transformé en nasse ?

Car si un véritable projet de requalification du secteur ne voit pas le jour , les exclus de Plan d' Aou iront grossir le flot des dix mille demandeurs annuels qui , à Marseille , demandent sans résultat à entrer dans le parc social de logements .

La démolition de Plan d' Aou est une des pièces maîtresses du programme de plus de 2000 démolitions de logements sociaux voté par le conseil Municipal de Marseille en Octobre 1992 . Ce plan a pour conséquence que pendant plus de cinq ans , il se détruira plus de logements sociaux qu'il ne s'en construira , et que l'essentiel des logements construits servira a reloger des habitants déjà dans le parc social .

Vivement critiqué pour son caractère global , (voir "La clé du Logis" N° 3 , Décembre 1993 , bulletin de la Ligue des Droits de l'Homme Marseille) ,ce plan a une conséquence désastreuse sur la fluidité du parc social : gelant les entrées dans le parc au profit des relogements internes aux organismes H.L.M. , il bloque les mobilités intra- urbaines ; Les quartiers de Belsunce - Noailles et du Panier jouent depuis des décennies une fonction de **sas , de lieu de transit** dans les trajectoires résidentielles de la ville ; bloquer l'entrée dans le parc H.L.M. , c'est se résigner à la transformation de ces quartiers en **nasse** pour les déshérités , et bloquer par là , malgré toutes les politiques décrites plus haut , leur requalification et leur diversification sociale . A ceux qui pourraient penser que ce scénario est sombre , on peut même opposer un scénario encore plus sec : compte tenu du faible niveau du foncier (1500 à 2500 Fr. le m2 à rénover) et des loyers dans le centre , ces quartiers peuvent voir **revenir** des populations - de Plan d' Aou ou d'ailleurs - qui ne pourront supporter le niveau de loyer des H.L.M. reconstruits de banlieue . Rien n'est joué bien sûr , mais les incohérences des politiques urbaines sont criantes .

Conclusion

Ainsi , les pièces du Monopoly se mettent en place : un Vieux Port axé sur le tourisme , un Centre Directionnel d'employés , vide de résidents , une Canebière "requalifiée " pour le commerce de luxe , l' évacuation des couches résidentielles populaires du centre ville ,et globalement une réduction du caractère multi fonctionnel du Centre . Ainsi prennent sens nombre de décisions : pourquoi construire des écoles , des crèches , etc. , pour une population qui n'est pas souhaitée ? Pourquoi faire rouler le métro après 21 heures ?

Vider le centre de ses populations , c'est tuer le lien vivant entre le Sud et le Nord de la ville c ' est accélérer les ségrégations sociales et leur traduction spatiale . Bien entendu , la vie est plus complexe que les " schémas directeurs " technocratiques ; Mais attention de ne pas croire que l'enthousiasme , la fusion des cœurs que provoquent les victoires de l' Olympique de Marseille suffiront toujours comme substitut du lien social .
